

BANK OF AFRICA-NIGER

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU 22 AOUT 2024.

Le Conseil d'Administration prie les actionnaires de la BANK OF AFRICA– NIGER (BOA-NIGER) de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la Société qui se tiendra **le 22 août 2024 à 10 heures au Centre de Formation de la BOA-NIGER (sise à BOA-Siège)**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Augmentation du capital social de la Banque :
 - ✓ Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
 - ✓ Rapport des Commissaires aux comptes à l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
2. Modification corrélative des statuts (articles 6 et 7)

Tout actionnaire peut prendre connaissance au Siège Social (Rue du Gawèye) des documents prévus à l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du G.I.E. à compter du **09 août 2024 courant**.

Nous comptons vivement sur votre participation à cette Assemblée Générale.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président

